

L'ISLE-D'ABEAU

Le salon Id'A Savourer accueillera une étape du championnat de France de cuisine amateur

» Les 5 et 6 novembre, se tiendra la deuxième édition du salon gastronomique ID'A savourer, organisé à L'Isle-d'Abeau, dans l'enceinte du gymnase Saint-Hubert. Au menu : des ateliers culinaires, des exposants locaux et un spectacle humoristique. Comme l'an dernier, l'événement accueillera aussi une étape du Championnat de France de Cuisine Amateur. Douze candidats s'affronteront le samedi pour remporter leur qualification pour les demi-finales du championnat. Pour cela, ils devront réaliser 30 verrines à partir d'un panier d'ingrédients locaux. Les concurrents cuisineront face au public de 10 h à 16 h 45. Une remise des prix se tiendra à 17 h. Inscriptions sur www.cfca16.fr.



ISÈRE

Cinéma : l'un des départements les mieux équipés de France

» L'Isère est l'un des départements français les mieux équipés en cinémas avec 48 établissements et 129 salles. En 2015, la fréquentation en Isère a atteint 4,2 millions d'entrées. La région Auvergne-Rhône-Alpes compte le plus grand nombre de cinémas de France. Sur 324 établissements, près de la moitié sont classés "Art et Essai". C'est là encore un record national. En 2015, les salles régionales ont totalisé 24,7 millions d'entrées. La région reste la deuxième derrière l'Île-de-France en termes de fréquentation.



VOTRE RÉGION

NORD-ISÈRE | En milieu rural, leur transformation en agences postales communales ou en relais commerçants passe parfois mal

Ils veulent conserver leur bureau de poste

C'est la tendance : en milieu rural, les bureaux de poste sont transformés en agences postales communales ou en relais commerçants. Mais dans certains villages, on bataille contre cette évolution, arguant que les mêmes services ne sont pas assurés.

À Biol, le spectre de la fermeture ne passe pas. Un collectif revendique 2 200 signatures contre la possible disparition du bureau de poste. « Les services publics, ce n'est pas que pour Paris, mais aussi à la campagne ! », ils disent. « Aucune déclaration particulière à faire », renvoie le maire, Jean-Claude Archer. La Poste a proposé à la commune la transformation du bureau en agence postale, qui serait gérée par la mairie. « Un service dégradé ! » tonnent préventivement Thierry Bas et Jean-Paul Cécillon, tous les deux membres du collectif.

À Saint-Clair-de-la-Tour, on mène l'enquête. Un questionnaire tourne au village, pour construire une proposition d'horaires d'ouverture du bureau de poste. Le verdict sera rendu lors d'une réunion d'information.

« Ce n'est pas une vraie poste »

Ici et là, dans le Nord-Isère rural, on bataille contre ce mouvement de fond qui voit la Poste transformer ses bureaux en des agences postales communales ou des relais postaux commerçants. « On apporte notre soutien pour dire aux maires qu'après cela, il n'y a plus de retour en arrière possible », indique depuis Saint-Victor-de-Cessieu Jean-Pierre Laroche, membre du collectif départemental de défense du service public postal en Isère.

Actuellement, c'est à Biol que la crispation est la plus



Le jeudi 7 juillet dernier, le collectif de défense du bureau de poste de Biol se réunissait devant les locaux de l'entreprise dans la commune, déployant cette banderole. Ils affirment avoir récolté 2 200 signatures allant en leur sens. Photo Le DU/Jean-Pierre COLLIAIT

marquée. « L'agence postale communale, c'est une tromperie, sûrement pas une vraie poste », grince M. Gay, dont le collectif a comparé, dans un tableau, les services rendus entre ce dispositif et le bureau de poste traditionnel. « Prenez les services financiers : les associations et les commerçants ne peuvent plus déposer d'espèces. On pourrait retirer 350 euros par semaine ? Mais parfois, le jeudi, il n'y a plus que 50 euros de disponibles... »

M. Cécillon brandit un autre argument : « Il n'y a plus de procuration possible.

Les personnes âgées devront-elles faire 30 kilomètres aller-retour pour se rendre à Bourgoin-Jallieu ? Et après, on nous parle de proximité, de ruralité... »

« 1 000 euros par mois, ce n'est pas suffisant »

En novembre 2014 aux Abrets, des élus venus de tout le département défilaient, avec pancartes et écharpes tricolores, pour dénoncer une baisse de fréquentation des bureaux « organisée par la Poste elle-même ». Le maire de Saint-Victor-

de-Cessieu, Jean-Charles Gallet, en était. Il n'a pas changé d'avis depuis. « La Poste attend que les bureaux ferment pour en rejeter la responsabilité sur les élus. » Ici, l'entreprise sollicite la mairie, depuis le mandat précédent, pour une transformation en agence postale communale. « À eux de trouver une solution ! » réplique le maire.

La Poste offre des contreparties, notamment financières [lire ci-contre]. « 1 000 euros par mois, ce n'est pas suffisant, reprend M. Laroche. Entre un salaire à mi-temps et les autres char-

ges, une mairie ne gagne rien, au contraire. »

Le collectif départemental a obtenu la nomination d'une médiatrice en Isère. Le droit, aussi, d'assister aux réunions entre la Poste et les élus.

À Biol, le 2 août, on a livré un "audit" devant le bureau de poste. « Entre 9 heures et midi, 50 personnes ont réalisé une opération à la Poste, observe le collectif. C'était peut-être un jour de marché, c'était surtout en pleines vacances d'été ! Ce sont 13 communes, et pas uniquement Biol, qui sont concernées. »

Pierre-Éric BURDIN

« C'est toujours La Poste mais plus la même personne »

D'abord les chiffres. On compte actuellement 304 "points de contact postaux" en Isère : 140 bureaux de poste, 119 agences postales communales, et 45 relais poste commerçants, indique le groupe. « Dans le département, les agences postales les plus anciennes datent de 1985 », constate Thierry Bas, l'adjoint du directeur de l'Isère de La Poste, en charge du réseau des bureaux de poste. Aussi il dit : « Notre réseau évolue, ce n'est pas nouveau, et il est hors de question que la Poste réduise la présence postale ».

La contestation à Biol, les interrogations à Saint-Clair-de-la-Tour, il ne les ignore pas. Mais démine les angoisses : « Notre réseau de bureaux subit la progression du numérique. L'activité recule de 15 % à Biol, de 13 % à Saint-Clair-de-la-Tour. On a recensé un client toutes les six minutes à Biol, un toutes les dix minutes à Saint-Clair-de-la-Tour. Cela pose un problème d'accessibilité du service rendu aux usagers. Ils travaillent à côté et les bureaux sont fermés quand ils rentrent. Ce problème d'accessibilité, on ne le rencontre pas dans les commerces ».

Voilà donc la nouvelle tendance : un bureau de poste central, "tête de secteur", qui réalise toutes les opérations proposées par le groupe. À Bourgoin-Jallieu, La Tour-du-Pin... « Et ces bureaux on les rénove », insiste M. Bas.

Puis des bureaux "satellites". Soit tenus par la Poste. « Mais beaucoup plus accessibles si une mairie ou un commerçant s'en occupe », reprend M. Bas. La Poste dialogue donc avec eux. Et propose 1 000 euros par mois à une mairie qui installe une agence postale communale, selon un contrat qui peut garantir « jusqu'à 18 ans de présence », observe Thierry Bas. Ou 316 euros par mois



Thierry Bas, adjoint du directeur de l'Isère de La Poste, en charge du réseau des bureaux de poste : « Il est hors de question que La Poste réduise la présence postale ». Photo DR

au commerce qui déploie un relais poste commerçants, en plus de commissions pouvant porter cette somme à une fourchette comprise « entre 400 et 700 euros » selon la Poste.

Satisfaction ? 93 %...

Pour le même service ? Sur ce point, le groupe et les usagers composant notamment le collectif de Biol offrent le spectacle d'avis divergents. « C'est toujours la Poste, mais plus la même personne, assure M. Bas. Toutes les opérations de courrier sont faisables. Pour les opérations financières, en raison de la confidentialité, les retraits sont limités à 350 euros par compte et par semaine en agence postale et 150 euros en relais commerçants. Il faut aussi intégrer le service rendu par les facteurs, qui passent chaque jour dans toutes les communes. »

Selon une étude réalisée en France par TNS Sofres, pour la Poste, en mars dernier, la satisfaction globale du grand public pour les agences postales et les relais commerçants est de 93 %. « On a même ouvert deux points de contact à Charantonay et Montceau, continue Thierry Bas. La Poste quadrille le territoire. »

P.-E.B.

À Ruy-Montceau, deux relais commerçants ont remplacé le bureau

Depuis septembre, le tabac-presse de Ruy et le café-épicerie de Montceau ont pris le relais du bureau de poste de la commune. « Ses plages horaires étaient réduites et la Poste souhaitait le fermer, explique le maire, Guy Rabuel. L'entreprise voulait que l'on ouvre une agence postale communale. Mais ce n'est pas notre compétence, on en a assez comme ça. Donc, j'ai accepté que l'on ferme le bureau, mais j'ai exigé un relais commerçants à Ruy, et un à Montceau. Et c'est meilleur en termes d'horaires. »

Première impression ? « Les gens sont contents », répond Vanessa Faure, au café-épicerie de Montceau. « Ils apprécient l'amplitude horaire et la proximité. »

Guy Rabuel confirme : « Je ne vois pas l'intérêt de conserver un bureau de poste s'il est tout le temps fermé ».



À Montceau, dans la commune de Ruy-Montceau, le café-épicerie de Vanessa Faure fait office depuis le mois dernier de relais poste commerçants. Photo Le DU/Jean-François SOUCHET

L'entreprise négocie ses nouvelles conditions

Les « règles de fonctionnement de notre réseau », dicit Thierry Bas, sont encadrées. Encadrées par un « contrat territorial de présence postale », négocié à intervalles réguliers entre la Poste, l'État et l'association des maires de France.

La Poste entend bien adapter son maillage territorial à la baisse régulière de volume du trafic du courrier (-5 % par an en moyenne). Sa direction est en pleine négociation du prochain contrat territorial, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2017, très probablement pour une durée de trois ans. « Il s'agit de fixer les règles de fonctionnement, reprend M. Bas. Voir si l'on doit réduire les horaires à tel ou tel endroit. Mais la Poste ne fermera jamais quelque part si elle n'a pas une délibération du conseil municipal. »

L'entreprise publique est tenue, selon une loi votée en 2010, d'avoir au moins 17 000 "points de contact" sur le territoire français. Pas forcément tous des bureaux, au sens "traditionnel" du terme. La Poste a mis en place toute une palette de formats alternatifs : agences postales communales ou intercommunales (dans les mairies), relais poste commerçants (chez un commerçant local).

La Poste développe aussi des "maisons de services au public" dans les communes rurales. Dans ses bureaux cohabitent alors Pôle emploi, CAF, Carsat... Il n'y en a pas encore, en Nord-Isère.